



La Messagerie d'Ézanville

n° 31 / oct. 2023



Bilan de mi-mandat : le point sur 3 ans d'actions au service des Ézanvillois

Requalification de la ZAC | Travaux de rénovation de l'église | Renouvellement du label Ville Active et Sportive | Compostage



 Monsieur le Maire s'est rendu dans chaque école, accompagné de son adjointe aux Affaires scolaires Mme Malet et des agents du Pôle Socio-éducatif, afin de souhaiter une bonne rentrée à tous les écoliers de la ville ainsi qu'à leurs enseignants.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

La rentrée s'est parfaitement déroulée et nous avons pu relancer tous les dossiers quand bien même, nous n'avons jamais vraiment cessé d'œuvrer pendant l'été.

Il y a plusieurs mois, lors d'un conseil municipal, nous avons décidé de reconduire l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune. Quelques Ézanvillois m'ont de nouveau interrogé sur ce sujet. Je vais donc rappeler l'intérêt de cette décision. Il ne s'agit pas uniquement de réaliser des économies budgétaires, mais de diminuer la consommation d'énergie, donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La protection de la biodiversité est également un élément important, l'éclairage nocturne ayant des effets néfastes sur la nature. Un environnement alternant périodes diurne et nocturne est essentiel pour toutes les espèces y compris humaine, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. N'oublions pas que des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

Concernant la sécurité des biens et des personnes, chiffres à l'appui, l'éclairage

public n'a aucune incidence sur la criminalité ou la violence, 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Nous avons bien entendu échangé avec les services de la gendarmerie sur ce sujet et un temps, nous avons hésité sur certains secteurs routiers accidentogènes. Mais finalement aucune demande n'a été formulée de leurs parts.

Cette décision a donc été parfaitement réfléchie, néanmoins, nous continuons à étudier avec les services de la CAPV, le déploiement des lampadaires « Leds » sur notre commune. La possibilité de laisser fonctionner un lampadaire sur deux a été envisagée, mais le coût exorbitant des travaux nous en a dissuadé.

Je rappelle également qu'aucune réglementation ne prescrit un éclairage obligatoire. Contrairement à certaines idées reçues, l'éclairage public n'est pas obligatoire.

Lors du Conseil Municipal du 28 septembre, j'ai présenté une motion que j'ai soumis à une délibération concernant les vols de nuit et qui a été adoptée à l'unanimité. Le problème des vols de nuit est un sujet que je suis de très près et c'est

d'ailleurs la raison de ma présence avec mon homologue d'Enghien les Bains en tant que représentants la CAPV au CCE des ADP. Nous examinons également l'étude d'impact d'approche équilibrée de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

Dans les pages suivantes, vous pourrez prendre connaissance en détail des travaux et des projets de notre équipe à mi-mandat, en se rappelant que nous avons été pénalisés dans l'avancement de ceux-ci lors du COVID des années 2020/2021.

Enfin, vous avez pu découvrir, à travers les différents décors fabriqués par nos agents, que la Ville se mobilise dans la promotion de l'événement « Octobre rose ». En effet, la Ville souhaite s'engager et soutenir durablement cette campagne nationale de prévention du cancer du sein, qui reste à ce jour le cancer le plus courant chez la femme.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA



Bilan de mi-mandat, points par points

Après 3 ans d'actions au service des Ezanvillois, l'heure est venue de vous présenter un point d'étape.

Défendre le programme de réaménagement du parc d'activités économiques du Val d'Ézanville, sans projet de nouveaux logements.

Dès ma prise de fonction, je me suis rapproché des services de la CAPV sur ce projet et nous sommes repartis d'une page blanche. À ce jour, le bâtiment Castorama/ But a été racheté par un investisseur privé et les autres blocs, à l'exception du bâtiment, "Cheminées Philippe", ont été achetés par l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île de France). Après de longs mois de travail, la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) a été créée. Les travaux de démolitions ont commencé et vont se poursuivre dans les prochaines semaines. La concession d'aménagement a été confiée à la SEMAVO, assistée du groupe GTA afin de réaliser les aménagements extérieurs. Je rappelle l'objectif de ce projet : la création d'une zone à vocation mixte mêlant des activités commerciales, de services, de restauration, de bureaux et de loisirs sur une superficie de 15 ha soit 60 000 m² de surface de plancher, générant environ 800 emplois, sans emprise sur les terres agricoles.

Les aménagements de desserte débuteront à la mi 2024 et bien entendu, cet espace sera accessible via des cheminements piétons et des pistes cyclables. Des négociations sont en cours

avec la RATP (ligne 269) et le SIEREG (ligne 1517) afin que cette ZAC soit desservie par ces transports en commun. L'impact environnemental est pris en compte tant en termes d'imperméabilisation des sols, que de la gestion des eaux, de l'autonomie énergétique et de la végétalisation. J'ai signé le 1^{er} permis de construire, une boulangerie/pâtisserie, dont les travaux devraient commencer au mois de novembre 2023 pour une ouverture au 2^e semestre 2024. L'investisseur privé doit déposer à la mi-octobre sa demande de permis de construire pour le réaménagement du bâtiment Castorama/But.

Une 3^e réunion publique d'information est prévue, et tous les Ezanvillois y seront conviés.

Créer un espace culturel polyvalent.

Après des mois de travail, d'étude sur les besoins avec un programmiste, nous avons, au mois de juin 2023, lancé un jury de concours de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de notre pôle culturel. Ce centre culturel devrait être d'une surface totale de plancher de 1400/1500 m², sur un étage comprenant une bibliothèque/médiathèque, une salle d'exposition, une salle de spectacle, un auditorium, des salles dédiées à la danse, aux chants et au conservatoire. Le coût sera d'environ 5 à 6 millions d'euros.

Créer une maison des associations et des seniors.

La création de notre pôle culturel va libérer des locaux utilisés aujourd'hui par la bibliothèque municipale. Nous

envisageons d'y implanter la maison des associations et des seniors, lieu qui sera accessible, convivial et chaleureux. Il y a une véritable attente de nos différentes associations mais également de nos seniors.

Créer de nouvelles infrastructures multi-activités dédiées à la jeunesse en concertation avec le futur conseil municipal des jeunes.

En tout début de mandat, nous avons commencé à étudier avec les agents de la Maison de l'enfance et du service jeunesse, la création d'un conseil municipal des jeunes qui aurait réuni des élèves de CM2 et de 6^e/5^e.

Nous comptons sur l'aide incontournable de la principale du Collège Aimé Césaire, mais malheureusement depuis cette date, trois directeurs de collège se sont succédés. Ce projet n'a donc pas avancé mais nous allons le relancer.

Rassembler « Jeunesse et Sport » dans un nouveau service.

Des 2021, nous avons regroupé le service jeunesse et le service sport au sein d'une seule entité et sous une même direction. Ceci a permis un travail transversal qui porte aujourd'hui ses fruits: de meilleurs échanges, une cohésion dans le choix des activités et surtout plus de doublons.





Favoriser et soutenir les actions des associations sportives et culturelles.

Afin de favoriser les liens entre le sport et la culture, des actions communes sont

menées, encore une fois en transversalité. Une directrice de la culture et des associations a été engagée afin de coordonner l'ensemble de celles-ci. Nous pouvons également nous réjouir d'avoir pu mettre à disposition du conservatoire de musique un local qui servira de bureau. Nous mettons tout en œuvre afin de maintenir notre conservatoire surtout dans le contexte actuel.

Aider les associations à développer l'accueil des personnes handicapées.

Nous recherchons, avec des sections sportives comme le badminton et la pétanque, comment faciliter cet accueil, nous apporterons les moyens logistiques nécessaires.

Être vigilant lors du prochain PLU afin de maintenir la protection des zones naturelles et agricoles, assurer une densification raisonnable et maîtrisée à l'intérieur du périmètre urbain afin de conserver un cadre de vie agréable. Favoriser l'implantation « de petites unités » de logements sociaux réparties sur la commune afin de garantir la mixité sociale, réaliser les objectifs imposés par la Loi mais sans recréer de « cité HLM ».

Après quelques modifications du PLU (Plan Local d'Urbanisme), ces dernières années, il était nécessaire et obligatoire de procéder à sa révision. Depuis plusieurs mois, un bureau d'étude assisté du service urbanisme, effectue le diagnostic de la commune afin de préparer le projet de PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui sera soumis au Conseil Municipal, puis ensuite rédigera les diverses pièces constituant le PLU.

Le PADD est la « Bible » d'un PLU, il doit définir les orientations de la commune pour les années à venir, en matière d'urbanisme, d'occupation des sols, de communications et transports, d'environnement, de

protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, du patrimoine bâti. Plusieurs réunions du Conseil Municipal, réunions publiques ainsi qu'une enquête publique conduite par un commissaire enquêteur marqueront les étapes de cette révision et permettront à chaque habitant de s'exprimer.

Avant d'engager cette procédure, il nous a paru indispensable de faire établir un inventaire des arbres remarquables de la commune par l'ONF (Office Nationale des Forêts), mais également un inventaire détaillé du patrimoine bâti d'Ezanville. Celui-ci, réalisé par un architecte diplômé, est très précis : alignement bâti du centre

ancien, édifices remarquables, demeures de notables, villas remarquables et patrimoine lié aux activités.

Ces deux documents seront accessibles au public pendant l'enquête publique, puis ensuite après l'approbation du PLU par le Conseil Municipal fin 2024.

Concernant les logements sociaux, le rachat par l'Etablissement Public Foncier de l'ancien hôtel situé place de la Libération va permettre de mettre fin à une situation d'habitat indigne et de réaliser quelques petits logements. Il en est de même concernant une ruine squattée de multiples fois rue de la gare.



Renforcer le relais assistantes maternelles et mettre à l'étude la création d'une crèche.

L'accueil mi-hebdomadaire avec les assistantes maternelles est mis en place avec le service « petite enfance » de la MDE. Cela permet aux enfants accueillis de pratiquer des activités ensemble dans un cadre différent que le milieu de l'assistante maternelle.

Nous avons étudié longuement les possibilités d'une création de crèche ou d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) dans des locaux communaux. Après des échanges, des simulations avec les services de la PMI du Val d'Oise, il s'avère que les pré-requis étaient beaucoup trop onéreux. Nous avons également envisagé une crèche en mode DSP (délégation de service public) mais le coût supporté par la

Commune était d'environ 7000 €/mois par berceau, ce qui n'était pas envisageable.

Remanier le plan de circulation avec pour objectif la sécurité des personnes, des enfants et la fluidité des déplacements.

Une étude de circulation complète est souvent nécessaire devant l'augmentation du nombre de véhicules et la vitesse excessive de certains. Nous travaillons par secteur. Un premier sujet concernait la vitesse sur la RD370, nous avons donc demandé la mise en place de 3 ralentisseurs et d'un feu rouge « coup de poing » en haut de la rue de Condé pour la sécurité de nos collégiens.

Après concertation avec les riverains, nous avons supprimé le stationnement unilatéral alterné rue de Verdun et rue du Chemin de Fer, afin de ne plus subir les problèmes de croisement des voitures le 01 et 15 du mois. Cette technique a permis également de constater un ralentissement des voitures grâce à ces créations de chicanes. Depuis, d'autres riverains de la commune me demandent cette mise en application dans leur rue. Le second projet fut le raccordement de la rue de la Fraternité avec la rue Colbert dans le but de désengorger le centre-ville. C'est chose faite, mais je dois maintenant, en concertation avec



les riverains, traiter le problème de vitesse. Troisième projet, la rue de Paris. Cette rue est traversée chaque jour par 21 rotations du bus, et nous rencontrons encore un véritable problème avec le stationnement unilatéral alterné. Après

2 réunions avec les riverains, il a été acté de prévoir le stationnement d'un seul côté



et de façon permanente. Des comptages ont été effectués afin de préserver un maximum de places de stationnement, à la satisfaction des riverains. D'autres rues vont être étudiées, mais ces éventuelles modifications seront toujours faites en concertation avec les riverains.

Renforcer notre Police municipale pour une meilleure efficacité.

Le recrutement des policiers municipaux est un véritable problème pour tous les maires. En 2020, nous avions un effectif de 3 policiers et un garde champêtre. Nous avons lancé un recrutement dès ma prise de fonction et aujourd'hui nous disposons de 4 policiers, un ASVP (Adjoint Sécurité Voie Publique) et un garde champêtre. Cela n'est pas encore suffisant. Afin d'essayer d'attirer des nouveaux candidats, j'ai pris la décision que j'ai soumise aux membres du conseil municipal, d'armer nos policiers et j'espère que cela nous permettra d'obtenir plus de candidatures. Un effectif plus conséquent permettrait d'assurer la présence de policiers municipaux en soirée, de nuit et le week-end.

Poursuivre notre lutte contre les nuisances aériennes et le projet T4.

Ceci est un grand combat mais là encore, j'ai tenu à être nommé membre de la CCE auprès des Aéroports De Paris afin de

représenter la CAPV et défendre la qualité de vie des Ezanvillois. J'ai soumis une motion à l'approbation des membres du conseil municipal lors du Conseil municipal du 28 septembre (voir mon édito).

Faire respecter les obligations légales par les abattoirs.

Depuis ma prise de fonction, de nombreux promoteurs m'ont informé avoir contacté le gérant des abattoirs afin qu'il prenne la décision de vendre et de s'installer dans





un lieu adapté. Malgré des propositions financières vraiment très élevées, les abattoirs tiennent à maintenir leur activité. Une activité qui crée des nuisances olfactives et ces dernières semaines, des invasions de mouches. Au mois de juillet, j'ai soutenu le collectif qui s'est créé en sollicitant le préfet. J'ai demandé à la presse de relayer ce problème récurrent. Des mesures, des analyses ont été faites par les services sanitaires de la Préfecture. Cette dernière s'est engagée à mettre l'accent sur les points de contrôles relatifs à ces nuisances lors des prochaines inspections qui seront menées dans cet établissement.

Je vais, dans les prochains jours, demander à être reçu par le préfet, accompagné de membres du collectif.

Amplifier la chasse aux pollutions (eau, sol, air, dépôts sauvages) en associant tous les Ézanvillois.

Un travail considérable est engagé avec le SIAH et le SIGIDURS sur ces sujets depuis années, et il est important d'être et de rester vigilants. Concernant les dépôts sauvages, nous visualisons régulièrement les films et dès que nous avons des informations sur des gens peu scrupuleux, nous déposons plainte. Les procédures sont longues mais

nous avons obtenu quelques résultats. Nous réfléchissons à la mise en place de bennes de collecte sur notre commune afin de faciliter les dépôts d'encombrants des personnes qui auraient des difficultés pour se rendre aux différentes déchèteries. Nous avons également à l'étude la mise en place de nouvelles caméras dédiées aux dépôts sauvages.

Imaginer de nouvelles animations festives, moderniser celles existantes en retenant le slogan: une ville animée est une ville aimée.

Un intérêt particulier a été porté sur de nouvelles manifestations. En augmentant le budget, nous avons réussi à offrir davantage aux Ezanvillois: animations du marché de Noël, illuminations de la façade de la Mairie, patinoire, petit train, père Noël et retour du manège gratuit pour les tout-petits, concours des maisons illuminées. Au printemps, concours des maisons fleuries, véhicule de musique ambulante à travers la ville en remplacement de la traditionnelle fête de la musique pendant le Covid. Vous avez aussi constaté la réapparition du feu d'artifice le 14 juillet. L'origine de celui-ci, début septembre en mémoire de la libération d'Ézanville le 31 août 1944, était tombé dans l'oubli. Nous avons d'autres idées que vous pourrez découvrir au fil du temps.



Suivre la modernisation du pôle gare.

Depuis des mois, nous bâtissons ce projet avec nos collègues d'Écouen et les intervenants suivants: la région Ile de France, Gares et Connexions, SNCF Immobilier, la CAPV, l'AREP, le SIEREG, la RATP, et ENEDIS. Cette étude concerne la création d'un parking relais avec des places pour PMR, taxis, vélos, 2 roues motorisées et véhicules de livraison. La réflexion porte aussi sur la pose de panneaux photovoltaïques et le réaménagement du parvis devant la gare avec un nouveau mobilier urbain et des plantations.

L'emprise du projet urbain, comprenant des commerces en rez-de-chaussée et des logements d'une hauteur R+1 ou R+2 + combles, a été définie. Des réunions publiques vont être prochainement programmées à Ézanville et à Écouen.

Poursuivre les aménagements dans les écoles.

Nous avons lancé une politique énergétique dans toutes les écoles, et les travaux ITE (Isolation Thermique par l'extérieur) ont été réalisés. Tous les éclairages sont passés en Leds et nous procéderons tous les ans à des travaux de rénovations des sanitaires, de peinture, de faux plafonds, etc. Chaque année, le directeur ou les directrices de nos écoles nous font parvenir des demandes et

nous essayons au mieux d'y répondre. Afin de changer l'aspect des cours d'école et la qualité de vie de nos élèves et des habitants de la commune, nous avons décidé de lancer une campagne de plantation d'arbres. Désormais, des eucalyptus poussent dans la cour de l'école Pierre et Marie Curie, des arbres fruitiers à la Maison de l'Enfance ainsi qu'au verger du Village.

Se réapproprier le Petit Rosne.

C'est chose faite depuis le début de l'année 2023 avec la mise à l'air libre de certains tronçons afin de favoriser la reproduction de la faune et de la flore grâce au réaménagement complet des abords du complexe de la prairie. D'autres aménagements seront réalisés dans les prochains mois afin de créer un circuit de promenade pédestre et cyclable entre la Justice, le collège et de relier Écouen à Domont via une voie douce.

Restaurer notre monument historique, l'église Notre-Dame de L'Assomption.

Après des mois d'études et de consultations, les travaux ont pu commencer en juillet 2023 pour une réception en septembre 2024. Le choix de fermer l'église pendant cette durée a été difficile à prendre mais dans le cas contraire, les travaux auraient duré beaucoup plus longtemps. Pour

les personnes inquiètes, une attention toute particulière sera prise pour la dépose, réfection et repose des vitraux de la Renaissance (La sainte Trinité du Trône de Grâce et la Crucifixion) et nos statues (Saint-Evêque et Sainte Catherine d'Alexandrie). Ils ont été déposés et stockés dans un endroit sécurisé afin d'éviter toute détérioration. Nous pouvons également être très fiers du rapatriement de la pierre tombale datant du XIII^e siècle et qui avait été oubliée dans un jardin à Écouen. Cette pierre tombale de la famille Dutrouilleau a donc pu réintégrer notre église après une restauration totale.

Poursuivre la réfection de voiries.

Tous les ans, nous engageons des sommes

considérables pour la réfection des voies communales. Il est parfois difficile de satisfaire tout le monde et un arbitrage est souvent nécessaire suivant les priorités. Aucun quartier n'est délaissé et ces travaux de rénovation vont continuer malgré la hausse des prix des enrobés et des matériaux de construction.



Accompagner la rénovation du quartier du Rû de Vaux, étudier avec le bailleur 3F et l'association des locataires les moyens à mettre en œuvre pour rétablir un environnement propre.

Dans les travaux de voirie, ce quartier n'a pas été oublié et la rue Paul Fort sera terminée cette année ou début 2024. L'emplacement de la Maison citoyenne n'a pas été choisi au hasard. Ce lieu permet de recevoir et d'assurer les permanences du maire pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la mairie. Nous suivons de très près le programme de rénovation de tous les bâtiments ainsi que le planning. Des réunions tous les 2 mois se tiennent avec les 3F, le SIGIDURS, la Police municipale et parfois avec l'Amicale des locataires selon les sujets. Concernant les 3F, nous pouvons déjà annoncer qu'un projet de rénovation est également prévu pour le bâtiment rue de l'église et les bâtiments en bas de la route d'Écouen.



PROJET

Requalification du Val d'Ézanville : rencontre avec l'aménageur

Une nouvelle étape déterminante du projet de requalification a été franchie en février 2023 avec la désignation d'un aménageur : la SEMAVO. Son directeur, Eric Renckert, nous expose le rôle central de l'aménageur dans la poursuite de l'opération.

PLAINE VALLÉE A DÉSIGNÉ SON AMÉNAGEUR : LA SEMAVO

À l'issue de la mise en concurrence organisée par Plaine Vallée, la SEMAVO (Société d'Économie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val d'Oise) a été désignée comme aménageur de la requalification du Val d'Ézanville.

À ce titre, elle veillera à prendre en compte l'ensemble des contraintes techniques présentes sur le site du Val d'Ézanville et garantir une programmation respectant les exigences de la collectivité. L'aménageur sert de lien entre architectes, promoteur(s), collectivités, entreprises et organise ses actions en concertation avec les usagers du territoire. Des conditions nécessaires à la réalisation d'une zone d'activité mixte.

La SEMAVO est animée par des principes d'agilité et de proximité avec les collectivités. « *Ce ne sont pas simplement des mots, c'est aussi une réalité* » explique son directeur. À travers une expertise de plus de 50 ans, elle a acquis un véritable savoir-faire et jouit d'une expérience avérée dans la réalisation d'opérations d'aménagement. Elle est aujourd'hui engagée dans le développement de six nouveaux parcs d'activités dans le département du Val d'Oise.

L'AMÉNAGEUR, UN CHEF D'ORCHESTRE

« Le travail de l'aménageur est d'assembler les compétences de différents acteurs au service de la réalisation d'un projet urbain » Dans ce rôle de coordination, l'aménageur mobilise des experts dans les domaines de l'aménagement: architectes-urbanistes, bureaux d'études, paysagistes, écologues, géomètres, notaires, juristes, avocats, ... ainsi que les entreprises en charge de la réalisation des travaux. « L'aménageur doit s'assurer que l'ensemble des prestataires et constructeurs participent à la qualité finale recherchée », souligne Éric Renckert.



UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ENGAGÉE

L'aménageur opère en étroite concertation avec les collectivités tout au long du processus. « Ce qui est important de relever, c'est le travail partenarial de ce projet. L'aménageur est un partenaire de la collectivité. Il travaille pour la collectivité et est à son écoute continue » insiste-t-il.

UN PARC D'ACTIVITÉ MAIS AUSSI UN NOUVEAU LIEU DE VIE POUR LES HABITANTS

Dans cette optique, la zone accueillera une programmation mixte, mêlant activités commerciales, services, loisirs, bureaux, artisanat et activités de production. Le cœur de parc marquera un point de rencontre pour l'ensemble des usagers, habitants, salariés et consommateurs.

DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La requalification du Val d'Ézanville s'inscrit dans le respect des nouvelles exigences réglementaires. Le recyclage d'une friche préexistante répond effectivement aux objectifs de non-artificialisation des sols. Le directeur de la SEMAVO le confirme,

« le projet du Val d'Ézanville marque un engagement fort en matière de développement durable ». Cette promesse se manifeste par un impact environnemental du site maîtrisé, tant en matière d'imperméabilisation des sols, de circulation douce, d'infiltration et de gestion des eaux, de végétalisation du site, d'intégration paysagère que d'autonomie énergétique.

La SEMAVO impose aux constructeurs de s'inscrire dans le processus de labellisation "BiodiverCity", qui évalue la performance des projets immobiliers prenant en compte la biodiversité (label BiodiverCity®).

Les prochaines échéances

Le projet franchira de nouvelles étapes cruciales de son développement dans les mois à venir. Les études de conception des espaces publics nécessaires à la consultation des promoteurs sont prévues d'ici la fin d'année. En parallèle, le CPAUPE (cahier de prescription architecturale, urbaine, paysagère et environnementale) sera élaboré de façon à transmettre aux opérateurs et à leur maîtrise d'œuvre les enjeux et ambitions du projet à respecter. Enfin, 2023 marquera l'achèvement des démolitions des anciens bâtiments et le lancement de la consultation des promoteurs.



TRAVAUX

Rénovation de l'église

Débutés l'été dernier, les travaux portent sur la restauration du chœur de l'église Notre-Dame de l'Assomption, classé monument historique.

Depuis plusieurs années, des fissures évoluent sur les murs et voûtes du chœur de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, construit vers 1540.

Un étaieement de sécurité a été mis en place sous les deux voûtes du chœur en 2013. Après plusieurs années d'études, les travaux de restauration démarrent avec pour objectif la dépose de l'étaieement pour permettre au public l'accès au chœur de l'église.

La première intervention consiste à reprendre en sous-cœuvre des fondations avec renforcement des sols. Un drainage périmétrique sera réalisé à la suite de ce premier travail pour assurer une bonne gestion des eaux du sol. Puis la charpente sera restaurée: elle sera entièrement démontée avec soin et remontée ensuite. Toutes les pièces de bois seront identifiées au préalable. La couverture en tuiles plates sera refaite à l'identique avec un panachage de plusieurs teintes.

Les voûtes du chœur seront restaurées à leur tour avec le remplacement ponctuel de pierre et la restitution de la clef pendante sculptée.

La restauration des façades portera sur un nettoyage et un rejointoiement complet des parements, une purge de tous les ragréages au ciment, ainsi qu'un remplacement de certaines pierres de taille. Une restauration soignée des décors sculptés est également prévue. Exceptionnels, ces ouvrages situés

sur les glacis des contreforts ou au droit des encadrements de baies et représentant des figurines ou animaux (griffon) ou décor floral, sont exposés aux intempéries et donc très altérés. Afin de préserver ces éléments sculptés et d'éviter les rejaillissements en pied de façade, des gouttières et des descentes pluviales en cuivre seront installées. Un soin sera également apporté aux vitraux, remaniés vers 1960, mais comportant de beaux fragments d'origine. La litre funéraire visible à l'intérieur du chœur vient d'être protégée, elle sera restaurée à la fin des travaux.

Dans le cadre de ses travaux, des subventions sont accordées par la DRAC, la Région et le Département.

Les entreprises qui interviennent sont spécialisées dans la restauration des Monuments Historiques. Une entreprise de maçonnerie et pierre de taille: Charpentier PM, de charpente Ateliers Perrault, de couverture Maison Dupuis, de vitraux: Vitrail France et de restauration de décors: Eschlimann.

En maîtrise d'œuvre: Les architectes du Patrimoine: Jean-Paul Mauduit, mandataire et Aurélie Randon, un bureau d'études Structure: Équilibre Structures, un bureau d'étude



géotechnique: SAGA. Les travaux sont également suivis au titre du CST (Contrôle Scientifique et Technique) par la CRMH (Conservation régionale des Monuments Historiques) Madame Morin-Loutel, conservatrice générale du patrimoine du Val d'Oise, Monsieur Bellon, Architecte des Bâtiments de France.

STADE DU PRE CARRE : ACCUEIL TEMPORAIRE DES CLUBS DE FOOT ET DE RUGBY DOMONTOIS

Suite à l'occupation du Stade des Fauvettes à Domont afin d'accueillir les équipes nationales d'Australie, d'Afrique du Sud et de l'Irlande dans le cadre de la coup du Monde de Rugby, la Ville d'Ezanville a décidé de mettre à disposition du Stade Domontois et du FC Domont, une partie de ses terrains de football du 05 septembre 2023 à la fin octobre 2023.

Ezanville renouève son label Ville active et sportive

Ville
Active & Sportive

Le 24 août dernier, un laurier a de nouveau été décerné à la Ville d'Ezanville dans le cadre de la cérémonie nationale de la remise des labels « Ville Active et Sportive » - Millésime 2023, en présence d'Amélie OUDÉA-CASTÉRA, ministre des sports, à Dijon.

Créé en 2017, par ses co-fondateurs l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC), le label Ville Active et Sportive valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes en faveur de l'activité physique et sportive pour toutes et tous tout au long de la vie. Les communes candidatent chaque année pour obtenir le label décerné pour trois ans, et renouvelable. Elles sont récompensées par 1, 2, 3 ou 4 lauriers en fonction de la motivation, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

La Ville a donc obtenu avec succès le renouvellement pour 3 ans de son laurier décerné en 2019, parmi les 157 villes candidates récompensées lors de cette cérémonie. Le jury, composé d'experts, anciens élus de collectivités territoriales, experts du monde économique du monde sportif, associations et fédérations sportives nationales a notamment apprécié les infrastructures sportives de proximité. En effet, le parcours santé dans le parc de la Fresnaye et de la Coulée Verte, ainsi que les tables de ping-pong installées au sein du nouvel espace naturel autour du complexe de la Prairie, s'adaptent parfaitement au caractère majoritairement libre et autonome de la pratique physique et sportive actuelle. Cette reconnaissance souligne également l'engagement volontariste et le travail des élus en charge du sport, des équipes sur le terrain, et des actions des associations sportives. Bravo à tous !

Marie-Ange Castro, G.O de nos séniors !

Arrivée au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) il y a à peine un an, Marie-Ange est déjà bien connue de nos aînés qu'elle chouchoute et divertit tout au long de l'année.

Pouvez-vous vous présenter?

Marie-Ange Castro, je suis référente animation séniors de la commune d'Ézanville.

Depuis combien de temps travaillez-vous pour la mairie d'Ézanville et quelles ont été vos précédentes collectivités?

Je suis agent de la Ville depuis le 28 octobre 2022. Auparavant, j'ai exercé à la mairie de Domont pendant 20 ans. Dans un premier temps au service Etat civil, puis au service Enfance et Scolaire.

Pourquoi avoir choisi le CCAS d'Ézanville?

Pour un enrichissement personnel et un besoin d'évolution, surtout avec la même volonté de servir la population. Aussi, je souhaitais découvrir un nouveau secteur d'activité, acquérir de nouvelles compétences et responsabilités pour ainsi relever de nouveaux challenges.

Quelles sont vos missions au quotidien?

Il y a une partie administrative et une partie accompagnement. Concernant les activités régulières, je gère la logistique: les fournitures administratives, inscription du courrier, la circulation des

parapheurs, courriers, notes. Concernant les activités spécifiques aux Séniors, j'assiste l'équipe du CCAS pour l'organisation du banquet/coffret de Noël.

Je propose, mets en œuvre, participe et anime les différents ateliers (informatique, mémoire, équilibre en mouvement, + de pas, prévention routière, dépistage auditif...). Concernant les sorties séniors, je les élabore, les planifie et y participe en tant qu'accompagnatrice.

Enfin, j'assure le secrétariat de toutes ces activités.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail?

J'aime le contact avec les séniors, discuter et partager leurs expériences et leur vécu, et procurer du bien-être. Je prends plaisir à chercher, trouver et organiser toutes les activités séniors afin que nos aînés puissent se maintenir en forme, s'évader du quotidien, se ressourcer et leur apporter du positif.

Comment organisez-vous le planning des activités séniors?

Selon les ateliers pratiqués, 1 jour précis lui est dédié. Par exemple, les ateliers mémoire sont toujours le mardi après-midi, le café séniors le jeudi après-midi (tous les deux mois). Les sorties s'effectuent toujours

le mercredi car il s'agit du jour où le car communal est à notre disposition.

Pourquoi avoir mis en place des journées d'inscriptions?

Afin que chacun puisse avoir la chance de participer aux animations.

Pouvez-vous nous parler du café des séniors?

Depuis le mois de mars, par petit groupe de 10 personnes, nous avons mis en place des ateliers gratuits afin de partager un moment de convivialité et de développer la créativité de chacun. Ainsi, nos séniors ont pu participer à un atelier "journal créatif", "médiation animale", jardinage... D'ici la fin de l'année, ils pourront bénéficier d'un atelier de socio-esthétique, d'origami et d'écriture créative.

Quels sont les projets de votre service?

Nous allons remplacer le café des séniors par la mise en place d'un après-midi dansant à partir du jeudi 1^{er} février 2024 (tous les 2 mois). Les modalités et les inscriptions sont à finaliser. Nous travaillons également à l'élaboration d'un mini-séjour pour les séniors (2^e semestre 2024). Pour la suite, surprise...



Maud Lefort, en route pour les JO

Notre badiste locale, N°1 mondiale après avoir remporté le tournoi international de para-badminton d'Ottawa en juillet dernier et après avoir obtenu 2 médailles d'or et 1 de bronze aux Jeux européens de para badminton en août, s'est qualifiée aux Jeux paralympiques de Paris 2024.

Depuis quand pratiquez-vous le badminton et pourquoi ?

Je pratique le badminton depuis l'âge de 8 ans. Je me suis orientée vers le badminton à la suite de mon accident. J'ai choisi ce sport parce que le volant était l'un des objets que je pouvais attraper avec ma main "fragilisée".

Depuis quand êtes-vous adhérente de la section badminton de l'USEE ?

J'ai toujours été adhérente à la section badminton de l'USEE. Cela va bientôt faire 9 ans que j'ai signé ma 1^{ère} licence.

Pourquoi avoir choisi ce club ?

Pour deux raisons essentiellement: la 1^{ère}, c'est parce que c'était un des clubs les plus proches de mon lieu d'habitation et surtout parce que c'était un club qui avait une école labellisée 4 étoiles (sur 5 possibles),

 ***Pour préparer ces JO, je m'entraîne tous les jours au CREPS de Chatenay-Malabry à raison de 2 à 3 séances par jour.***

signe que le club était déjà bien structuré à cette époque... J'ai toujours été attirée par la compétition et le fait que des grands joueurs comme Delphine et Fabien DELRUE soient au club m'a procuré une motivation supplémentaire. Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix car ce club est très familial, accueillant et où chacun peut trouver sa place (loisirs, compétiteurs et jeunes).

Comment avez-vous réussi à vous sélectionner pour les Jeux olympiques ? Quels sont vos derniers résultats ?

Ma sélection pour les JO dépend du nombre de points que je marque durant les compétitions internationales. Les 6 meilleurs résultats pour chaque joueuse sont pris en compte, et après la fédération mondiale de badminton organise le classement. J'ai commencé la course à la qualification pour les jeux paralympiques en janvier 2023 et elle s'arrêtera en mai 2024. À l'heure actuelle j'occupe la place de n°1 mondiale et de n°1 pour la qualification olympique.

Mes derniers résultats sont :

- en août 2023, 1^{ère} au championnat d'Europe
- début août, 2^e au tournoi de Sheffield
- en juin 2023, 1^{ère} au tournoi du Canada
- en mai 2023, 6^e à Bahreïn.

Que ressentez-vous à l'idée de représenter la France dans votre discipline ?

Représenter la France pour les JPO de Paris 2024 me procure une grande fierté, beaucoup d'excitation pour défendre les couleurs de mon pays et en plus à Paris, mais aussi beaucoup d'impatience car cela va constituer une formidable aventure. Depuis que je suis classifiée, le rythme de ma vie s'est fortement accéléré: je reçois beaucoup plus de sollicitations et cela n'est pas toujours facile à gérer car dans le même temps je dois préparer mon bac. J'essaye de rester dans ma bulle, ne pas trop y penser mais cela n'est pas toujours évident.

Comment préparez-vous ces JO ?

Pour préparer ces JO, je m'entraîne tous les jours au CREPS de Chatenay-Malabry (92) avec Michel, Clément ou Fabrice à raison de 2 à 3 séances par jour. Durant ces séances, je répète mes gammes techniques et tactiques. En parallèle, la fédération m'a mis à disposition une préparatrice physique (Claire) et un préparateur mental (Clément). Tout est mis en œuvre pour que j'aille chercher une médaille. J'espère que mes efforts seront couronnés de succès... mais je sais que tous les athlètes se le disent et se préparent en conséquence.

Osez le compostage en toute sérénité

Avec l'obligation en 2024 de trier ses biodéchets, la question du compostage revient au cœur de la solution. Souvent considéré comme une pratique compliquée ou pouvant créer des nuisances, ensemble, faisons le point pour démêler le vrai du faux. Aujourd'hui, sur le territoire du Sigidurs, 9000 habitants en pavillon se sont lancés dans la pratique du compostage et 61 résidences disposent d'un site de compostage partagé. Alors, pourquoi pas vous ?

Le compostage, c'est quoi?

Le compostage est le résultat de la décomposition naturelle des déchets organiques comme les épluchures de fruits et de légumes, la pelouse ou les feuilles mortes, par une multitude d'êtres vivants (bactéries, champignons, insectes, vers...). Vous obtenez ainsi un engrais naturel produit à partir de vos déchets et vous réduisez en même temps le poids de votre poubelle d'ordures ménagères.

Stop aux idées reçues

> Le compost attire les rats? FAUX

La mise en place d'un composteur n'attire pas les rongeurs. Si vous en apercevez, c'est qu'ils étaient déjà présents auparavant. Pour les faire partir, faites des brassages réguliers et installez une grille métallique au fond du composteur.

> Le compost attire les moucheron? VRAI et FAUX



Le compost peut attirer ces insectes s'il y a une forte présence de déchets riches en sucre (par exemple, les épluchures de fruits). Pour éviter ce désagrément, mélangez régulièrement le compost pour enfouir ces matières.

> Le compost dégage une mauvaise odeur? FAUX

Si votre compost dégage une odeur désagréable, c'est qu'il y a un problème de décomposition ou un déséquilibre dans les apports. Ainsi, brassez régulièrement, apportez du carbone (par exemple, des feuilles sèches) et alternez bien entre un apport de déchets secs et humides.

> Pour plus d'informations, découvrez nos tutos vidéos sur notre chaîne YouTube Sigidurs ou sur <https://www.sigidurs.fr/jardin-durable-compostage/>

Depuis le 1er juillet 2023, le Sigidurs vous fournit un composteur

Afin d'élargir la pratique du compostage, le Sigidurs a délibéré pour rendre le **composteur GRATUIT!**

Vous pouvez faire la demande d'un composteur en bois ou en plastique + un bio seau de 10l pour collecter les biodéchets de votre cuisine + un aérateur (tige pour remuer le tas de compost), à raison d'un équipement par foyer – réservé aux habitants du territoire du Sigidurs en **contactant notre numéro vert au 0800 735 736.**

Pour des conseils sur la pratique du compostage, envoyez un mail à jardin.durable@sigidurs.fr

LES JOURNÉES DU JARDIN DURABLE SONT DE RETOUR DANS LES DÉCHÈTERIES DU 95

Avec l'arrivée de l'automne, le Sigidurs vous invite aux Journées du Jardin Durable dans ses déchèteries du 95, pendant le mois d'octobre.

Il est temps de préparer vos sols pour l'hiver. Le compost, déposé en surface, améliore et enrichi la terre de votre jardin en micro-organismes, en minéraux et en humus. Pour vous aider à jardiner durablement, le Sigidurs propose la distribution gratuite de compost, réservée aux habitants munis de leur carte d'accès en déchèterie, ou sur présentation des justificatifs suivants : pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et la carte grise du véhicule. L'ensemble des documents doit être au même nom. La distribution aura lieu :

- Les 6 et 7 octobre, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres.

- Les 13 et 14 octobre sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval.

20 kg de compost en sac ou 50kg en vrac par foyer* sont offerts. Il sera proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles uniquement. Pensez à vous munir d'un contenant et d'une pelle. Attention, les remorques ne sont pas acceptées. Retrouvez également notre stand d'information animé par les agents du Sigidurs. Ils vous conseilleront sur les différentes techniques pour entretenir naturellement vos végétaux ainsi que sur la pratique du compostage. Ils répondront à toutes vos questions.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations) et dans la limite des stocks disponibles.

> Vous n'avez pas de carte d'accès en déchèterie et souhaitez en faire faire une ? Remplissez le formulaire sur notre site internet, ou contactez nous par mail à svm@sigidurs.fr ou par courrier à Sigidurs 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles.

(attention, actuellement le délai d'obtention est de 6 semaines au regard de la forte demande)

L'ESSENTIEL



Sport en Bib

Du 5 septembre au 13 décembre 2023, « Sport' en Bib » organisé par les bibliothèques du réseau Plaine Vallée met à l'honneur pléthore d'ateliers, expositions, spectacles, contes et jeux en tout genre. Deux ateliers sont proposés à la bibliothèque d'Ezanville.

• Tournoi eSport: vendredi 6 octobre – 19 h/22 h

Venez participer aux sélections sur FIFA

organisées dans votre bibliothèque et animées par l'Association The Funky Geek Club. Les meilleurs joueurs s'affronteront lors d'un tournoi le samedi 21 octobre dans le cadre de l'événement « Le sport dans tous ses états ». Réservé aux adhérents à partir de 12 ans du réseau des bibliothèques habitant sur le territoire de Plaine Vallée.

**Réservations au 0134 29 16 45
ou bibliotheque@ezanville.fr**

• Atelier « Deuxième service »: mercredi 8 novembre – 15 h/17 h

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à réaliser un bas-relief hors du commun en recyclant des balles de tennis de table et des volant de badminton accompagnés par la plasticienne Handska.

**Réservations: à partir du 9 octobre au
0134 29 16 45 ou bibliotheque@ezanville.fr**

Stage Bafa

La Ville, en partenariat avec l'association « La main solidaire », organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) général (base) à un prix réduit (280 euros) du 21 au 28 octobre.

Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles - 0139 359582.

Avancement de la campagne de vaccination COVID et grippe

Dès le 2 octobre, les personnes les plus fragiles pourront recevoir une dose de rappel contre le Covid-19. La campagne de vaccination antigrippale débutera, quant à elle, le 17 octobre.

Ouverture d'un cabinet d'infirmières

Anabela De Jesus Mendes Ferreira et Alison Druon ont ouvert un cabinet d'infirmières au 8 Grande rue.

Conventionnées, elles effectuent tous types de soins infirmiers à domicile 7j/7 et reçoivent les patients au cabinet sur RDV. Elles sont joignables au 06 46 15 78 33.



LE CHIFFRE DU MOIS

2 C'est le nombre de tournois que Benjamin Ngin, licencié de l'USEE tennis, a remporté lors de ses vacances en Vendée dans la catégorie des 13/14 ans : à Jard sur Mer (à 30 en 2 sets 6/2 6/4) et à La Tranche sur mer (à 15/5 6/4 6/0). Bravo !



LE CARNET

AOÛT 2023

Naissances

Johan LECLERCQ,
Marie YABAS.

Mariages

Md Jahangir HOSSAIN et Kamrun NAHER.

septembre 2023

Naissances

Leyla ÇABUK,
Iris ALOUANE DAVIER,
Rachid ZAGHROUK.

Mariages

Merwane HAMID et Laura AMARA,
Julien FLECK et Laurine JEHL,
Charles GATCHA et Irène KEMAYOU SIME.

Décès

Flavien BUGLIO,
Roger MERCERA.

La messagerie d'Ezanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **STIP // 01 39 91 91 73**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729

Cette rentrée des classes s'est déroulée dans une ambiance de confusion. Le gouvernement, relayé par ses amis milliardaires propriétaires de médias et du silence intéressé du RN, ont occupé l'espace et détourné l'attention des Français avec la polémique des abayes. Aussi, abracadabra, on ne parle pas des promesses non tenues de Messieurs Macron et Attal, des postes d'enseignants non pourvus, des conditions de travail et de salaires des enseignants, de la lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires ni de la volte face du gouvernement sur le bac Blanquer qui a conduit les lycéens à se tourner les pouces au 3ème trimestre. Pour Ézanville, même si nous constatons une baisse tendancielle des effectifs scolaires au fil des années malgré des constructions neuves, nous appelons les familles et parents d'élèves à remonter auprès de nos élus d'Ézanville Ensemble les besoins dans les écoles pour une mobilisation et une défense efficace du service public de l'éducation.

Dans une précédente tribune, nous avons annoncé l'augmentation de 12% pour 2022-2023 du Pass Navigo décrétee par Valérie Pécresse. Qu'en sera t'il pour 2024 ? Dans un contexte d'inflation qui pèse déjà lourd sur le budget des ménages, les besoins de financement d'IDF Mobilités devraient augmenter de 800 millions en 2024 et quasiment 10 milliards d'ici 2030 (Grand Paris Express, Eole, nouveaux matériels) mais toujours sans aucun bénéfice pour les Ézanvillois. Devinez qui va pourtant payer...

En conseil municipal, notre groupe Ézanville Ensemble a pris l'initiative de demander qu'une motion contre l'augmentation prévue du trafic et l'aggravation des nuisances du transport aérien avec ses conséquences sur nos santés et sommeil soit approuvée et votée par l'ensemble du conseil. Nous espérons, pour le bien-être des Ézanvillois, que cette initiative sera suivie par notre maire et que cette action fera l'objet d'une communication à tous les habitants en appelant à une mobilisation massive.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Les lycéens ézanvillois sont financièrement peu soutenus

Notre jeunesse est l'avenir de notre pays et c'est vers elle que nos efforts doivent se porter, au niveau national et local. A Ézanville, on récompense les seuls élèves ayant obtenu une mention. C'est bien mais cela ne permet pas d'encourager le plus grand nombre et c'est là que le bât blesse. Il faut que la ville s'engage. Notre proposition est de permettre à tous les enfants, quelles que soient les ressources financières de leur famille, d'accéder à l'enseignement secondaire et ainsi leur donner les clefs pour réussir leur vie. Les principaux enjeux sont ; le coût des études et la mobilité. Sur le premier sujet, la France possède un accès à l'enseignement supérieur facilité grâce aux universités. Pour ce qui concerne la mobilité, nous avons évoqué avec l'équipe municipale le cas concret d'une famille "moyenne" d'Ézanville dont un enfant est lycéen. Si cette famille souhaite que leur enfant prenne les transports (Bus ou train), elle a les solutions suivantes :

- Forfait NAVIGO solidarité : mais cette famille n'est pas assez modeste
- La carte Imagin'R : 365€ annuels pour parcourir les 5 zones de la région parisienne alors que l'enfant a juste besoin d'atteindre son lycée

Les ressources de cette famille sont trop élevées pour obtenir une bourse et les membres du foyer n'accèdent à aucun autre service de bus que les lignes régulières. Elle devra donc déboursier la "modique" somme de 365€ par an et par enfant !

Notre groupe a contacté l'équipe municipale afin d'explorer d'autres pistes d'aides aux familles pour faciliter la mobilité de nos lycéens et, après de longs et lents échanges entre les services et les élus se renvoyant tous la balle, M. le Maire a finalement pris le soin de nous répondre pour nous confirmer que la ville n'apportera aucune aide. Cette décision nous semble à rebours en termes de réussite éducative et d'égal accès à l'enseignement... Prenez soin de vous.

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

Nous souhaitons que la rentrée se soit bien passée pour chacune et chacun d'entre vous, même si les conditions climatiques ont compliqué les activités de certains.

Avant de parler de réchauffement planétaire ou de dérèglements climatiques mondiaux, on peut commencer par observer notre entourage. Vous aurez pu constater les écarts de température entre les zones urbanisées et les zones forestières.

Nous avons largement défendu le projet de réaménagement de la coulée verte autour du Petit Rosne, et c'est avec grand plaisir que nous avons constaté la réalisation du SIAH en partenariat avec la Mairie. La création du parking du complexe avec des aménagements végétaux est un plus pour l'équilibre écologique de la ville et son climat. En parallèle, nous apprenons malheureusement que l'espace ouvert pour la brocante annuelle d'Ézanville et formant un parking végétalisé très harmonieux va être détruit au profit du futur complexe de Loisirs et Culture.

Plusieurs points nous interpellent :

Pourquoi avoir dépensé l'argent des administrés pour réaliser un parking qui sera détruit dans la foulée ? Pourquoi encore une fois réduire le nombre de stationnements potentiels alors que l'on crée de nouvelles infrastructures recevant du public ? En réduisant le stationnement un peu partout dans la ville, comme par équilibre à la gare, ne risquons-nous pas d'engendrer plus de circulation, de ralentissements, de pollution, de réchauffement de l'air ?

Les odeurs pestilentielles autour des abattoirs planent toujours au-dessus des quartiers d'habitation. Il s'agit d'une pollution autant que d'une dégradation des conditions de vie des riverains. Nous aimerions avoir une communication sur les résultats des démarches engagées par la municipalité et notre conseillère départementale, aussi élue de la ville.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

8 octobre

Braderie de l'Union Familiale

L'association de l'Union Familiale organise une grande braderie de 10h à 17h30 au 7 rue des écoles. Vente de vêtements d'hiver, linge de maison, livres, DVD, ...

11 octobre

Spectacle jeune public « Bric à brac »

Bruno Bianchi nous fait voyager à travers son bric à brac d'objets surprenants. A partir de 1 an.

Au complexe de la Prairie.

Spectacle gratuit sur inscription au 01.39.35.44.12 ou culture@ezanville.fr

15 octobre

Braderie baby junior

L'association Pom d'Happy organise une braderie Baby Junior (matériel de puériculture, vêtements bébé, enfants et ados, jouets, jeux, livres...) de 10h à 18h au complexe de la Prairie. Restauration sur place.

Renseignements : 06.10.64.49.24.

21 octobre

Concert Funk "Happy Hour"

Tout nouveau sur la scène Val d'Oisienne, le groupe Happy Hour vous fera passer une heure et demie de bonne humeur, au son d'une musique Soul et Funky. À 20h30 au Théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles.

Tarifs : 10€ / 6€ pour les -18ans / gratuit pour les -12 ans.

RETOUR SUR



1 9 septembre : forum des associations

2 9 septembre : remise des médailles de la Ville à M. Sallin et M. Genest

3 13 septembre : sortie séniors Oise

4 13 septembre : mercredis Théâtre en Famille

5 17 septembre : vide-greniers

6 17 septembre : exposition Déclics photos pour les Journées du Patrimoine.